



© Nicolas Van Hove

COMPTAGE NOCTURNE DE LIÈVRES INDICE KILOMÉTRIQUE PAR TRONÇONS DE 1 KM¹ (IK)

THÉORIE

Il s'agit de réaliser un comptage sur quelques petits tronçons de circuits d'environ 1 km (plutôt que sur un long circuit unique). Cela peut se faire au sein même des limites des territoires de chasse des participants. Le comptage sera à la fois plus rapidement réalisé et plus motivant pour chacun, car les résultats les concerneront directement. Dans son application sur le terrain, la méthode est inchangée par rapport au comptage en continu.

Fractionner les comptages en tronçons permet aussi de mieux prendre en compte les variations spatiales de la densité du lièvre grâce à une analyse géographique plus fine (données récoltées par tronçon de 1 km plutôt qu'à l'échelle d'un parcours de 30 km). Néanmoins, la comparaison entre territoires reste impossible car la détectabilité des animaux peut varier d'un tronçon à l'autre. L'objectif reste la mise en évidence d'une tendance pluriannuelle.

Sans jumelles, les lièvres peuvent être détectés par un observateur à l'aide d'un phare jusqu'à environ 250 m. Afin d'éviter les double comptages, l'espacement entre deux tronçons parallèles ne peut

donc pas être inférieur à 500 m. Cela permet de réaliser au maximum 1 tronçon d'un km par 50 ha (1000 m x 500 m).

Le nombre de tronçons de circuits à regrouper pour obtenir une valeur d'IK exploitable dépend du niveau de population présumé du lièvre et de la précision souhaitée pour les résultats. La densité des tronçons n'a pas d'importance, du moment que la zone soit homogène en termes de populations. Il est donc nécessaire de découper le conseil cynégétique en zones en fonction des densités supposées du lièvre.

Pour détecter des écarts de population de 20 % d'une année à l'autre, il faut (J.S. Guitton, 2017, comm. pers.) :

- 15 tronçons dans les zones à très forte densité de lièvres (20 lièvres/km) ;
- 21 tronçons dans les zones à forte densité de lièvres (10 lièvres/km) ;
- 27 tronçons dans les zones à densité moyenne de lièvres (5 lièvres/km) ;
- 30 tronçons dans les zones à faible densité de lièvres (2 lièvres/km) ;
- 37 tronçons dans les zones à très faible densité de lièvres (1 lièvre/km).

¹ ONCFS (2015) – La lettre du Réseau Lièvre, n°1, décembre 2015, 12 pp.

Cela implique de fournir les résultats sur au minimum 750 ha (15 x 50 ha), dans les zones les plus riches en lièvres et sur au minimum 1.850 ha (37 x 50 ha), dans les zones plus pauvres en lièvres.

Le comptage devra être répété au minimum 3 années d'affilée pour que les résultats soient exploitables.

Ce nouveau protocole permet d'optimiser (souvent d'alléger) la phase de terrain, de répartir les efforts sur plus d'épaules, tout en gardant une fiabilité équivalente des résultats.

MISE EN PLACE DES PARCOURS (MÉTHODE PAR TRONÇONS, EN PRATIQUE)

- **Maximum 1 tronçon de 1 km par 50 ha** en terrain ouvert et plat. Légalement, rien n'empêche de compter au-delà des limites de son propre territoire, mais mieux vaut s'entendre avec son voisin à ce sujet au préalable.
- **Tracer les tronçons sur une carte** au 1/10.000 et **les numéroté**. Les répartir de manière à couvrir les différentes zones du territoire.
- **Vérifier la praticabilité de la voirie et la visibilité** le long du parcours (haies, talus...). Eviter les chemins qui risquent de ne pas être toujours praticables d'une année à l'autre.

RÉALISATION DES COMPTAGES, SUR LE TERRAIN

- **Réunir une équipe** : un chauffeur, idéalement deux observateurs et si possible une personne pour la prise de notes.
- **Préparer le matériel** : carte des tronçons, formulaire de comptage (Annexe 2), paire de jumelles pour vérification en cas de doute, marqueurs, lampes frontales et 2 phares de type Light Force LS 240 Blitz ou équivalent (100 W).
- Réaliser les comptages à peu près **aux mêmes dates** chaque année, de préférence au mois de **février**¹.
- **Météo** : éviter les nuits trop froides (en-dessous de - 5°C), avec brouillard ou vent fort.
- Débuter **une demi-heure après le coucher du soleil**. Ne pas dépasser 3 à 4 heures de comptage car l'activité des lièvres marque une accalmie au milieu de la nuit (vers minuit) et la concentration des observateurs peut diminuer.
- Garder une vitesse de déplacement constante : **10 à 15 km/h**.
- **Eclairer simultanément de chaque côté** du véhicule², en permanence et de façon perpendiculaire au trajet.
- A la fin de chaque soirée de comptage, **vérifier que le formulaire est entièrement complété**.
- Parcourir les mêmes tronçons, **3 fois par an**, chacun à environ une semaine d'écart.

¹ L'objectif est d'homogénéiser l'époque de tous les comptages en Wallonie, pour améliorer la fiabilité globale, même s'il est possible de les réaliser entre janvier (après le gel des moutardes) et mi-mars (avant le développement du colza).

² En cas d'aller-retour sur un tronçon : ne pas éclairer sur le retour s'il y a deux observateurs ; éclairer uniquement d'un côté du véhicule à l'aller et de l'autre au retour, s'il n'y a qu'un observateur.

IK Lièvre « par tronçons » - Formulaire de comptage

Version du 4 janvier 2018

Matériel utile : carte avec tronçons localisés, marqueur indélébile, 2 phares fonctionnels

Titulaire du territoire (prénom, nom) :
Observateurs aux phares (prénom, nom) :
Conseil cynégétique : Secteur :
Commune : Territoire (nom, n°) :
Date : Répétition n° : 1 2 3 (4)
Visibilité : Parfaite – Bonne – Faible (léger brouillard, moutardes non gelées, colza développé...)

Tronçon 1 – Points de repère (début – fin) :

Lièvres	Lapin	Perdrix	Bécasse
	Renard	Chat	Blaireau
	Chevreuril	Sanglier	Autres :
	Fouine	Putois	

Tronçon 2 – Points de repère (début – fin) :

Lièvres	Lapin	Perdrix	Bécasse
	Renard	Chat	Blaireau
	Chevreuril	Sanglier	Autres :
	Fouine	Putois	

Tronçon 3 – Points de repère (début – fin) :

Lièvres	Lapin	Perdrix	Bécasse
	Renard	Chat	Blaireau
	Chevreuril	Sanglier	Autres :
	Fouine	Putois	

Tronçon 4 – Points de repère (début – fin) :

Lièvres	Lapin	Perdrix	Bécasse
	Renard	Chat	Blaireau
	Chevreuril	Sanglier	Autres :
	Fouine	Putois	

Tronçon 5 – Points de repère (début – fin) :

Lièvres	Lapin	Perdrix	Bécasse
	Renard	Chat	Blaireau
	Chevreuril	Sanglier	Autres :
	Fouine	Putois	